Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1439

Rubrik: Politique vaudoise

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les patrons, l'orthographe et le style

Entre école et entrée en apprentissage.

Une enquête a été menée auprès des patrons vaudois, appelés à s'exprimer sur les qualités et défauts de la formation scolaire des apprentis dont ils s'occupent. Très généralement, ils se plaignent de l'insuffisance des connaissances de base, rédaction, orthographe, compréhension de consignes écrites. En conséquence, quand ils en ont la possibilité, ils ne choisissent pas des apprentis issus de la filière à options, où sont orientés dès l'âge de douze ans (7e année scolaire) les élèves moins aptes aux exigences scolaires traditionnelles.

Il serait en complément intéressant de tester les capacités rédactionnelles et orthographiques des patrons eux-mêmes. A en juger par beaucoup d'échantillons, il doit y avoir, selon la formule qu'ils aiment appliquer aux potaches, une sérieuse «baisse de niveau».

Le problème général, qui n'est pas spécifique à une formation scolaire, est celui du recul de l'écrit. Il est significatif que le succès foudroyant de la correspondance e-mail ne tienne pas seulement à la rapidité de la transmission et des possibilités de réponse instantanée, mais aussi à la convention tacite qui veut qu'une faute de frappe ou d'orthographe ou de rédaction ne soit pas considérée comme inconvenante par le réceptionnaire.

Un contrat à respecter

Ce qui importe dès lors, c'est que les jeunes des classes à options qui répercutent de manière amplifiée ce phénomène de société ne soient pas pénalisés dans leurs choix professionnels. Le succès de l'orientation scolaire pourrait en être compromis. En première année d'application exploratoire du cycle de transition EVM, le 98% des orientations a pu être accepté librement par les parents. C'est un succès incontestable pour qui a la mémoire, même courte, des drames anciens des examens d'orientation ou de la fameuse cinquième. Il aurait mérité d'être plus fortement et médiatiquement mis en valeur.

Mais avec les parents qui acceptent l'orientation en classe à options est passé une sorte de pacte: cette voie, mieux adaptée aux capacités de leurs enfants, doit leur offrir des bonnes chances professionnelles. Si des patrons peuvent dire, sans qu'on réagisse, qu'ils ne choisissent jamais d'apprentis qui sortent de cette voie, il y a tromperie par rapport aux projets que l'école présente aux parents. Plus grave, il y a risque de préparer des adolescents marginalisés.

Certes, il n'est pas question d'imposer, sur le total des apprentis, des quotas de ceux qui sont issus de la voie secondaire à options. Mais ce sujet d'intérêt véritablement national devrait regrouper des bonnes volontés: côté patronal, côté pédagogues. Qu'est-ce qui est véritablement utile, selon les professions? La langue écrite n'est pas pour tous chose primordiale. Ou encore l'attractivité améliorée d'une profession (condition de travail, salaires, horaires) pourrait être un stimulant pour les jeunes en formation scolaire.

Ce sujet est en chantier (l'image est adéquate) prioritaire. Il mérite mieux que les commentaires de parti pris qui ont accompagné l'enquête. *ag*

NOUVELLE GESTION PUBLIQUE

Dis-moi comment tu administres

Une quinzaine de communes argoviennes, regroupées en communauté d'intérêt, se livrent à une activité peu courante dans le secteur public: comparer le coût et la qualité des prestations offertes par chacune d'elles à ses administrés. Ainsi le ramassage des ordures, la formation musicale ou l'administration fiscale sont analysés dans le détail et le groupe de travail constitué à cet effet recherche les raisons des différences de coûts constatées. Ces différences peuvent résulter bien sûr du niveau de qualité voulu par chaque commune et le but de l'exercice ne consiste pas à standardiser les prestations. Mais il arrive parfois qu'un prix élevé soit la conséquence d'une mauvaise organisation de la tâche. Ainsi la commune d'Oftringen a économisé 36000 francs par an après avoir constaté que ses consœurs disposaient d'un système plus efficace de levée des déchets ménagers. La somme est certes modeste, mais l'exercice pratiqué à plus vaste échelle peut dégager des économies substantielles et contribuer à améliorer la qualité des services publics. Pour éviter des conflits politiques qui pourraient paralyser l'exercice, les résultats ne sont pas publiés systématiquement.

Cette approche comparative, parce qu'elle ne se limite pas à un regard platement comptable et n'est pas perçue comme une menace, permet un échange fructueux d'expériences et stimule la capacité d'innovation des administrations. Avec le montant du «Prix du service public» attribué chaque année par le consultant Arthur Andersen, la communauté d'intérêt a ouvert un site sur l'Internet (www.ig-benchmarking.ch).

jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier (*eb*)
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 70 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch